



FICHE BONNES PRATIQUES SUR LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES E.R.P.



Nous vous prions de trouver ci-dessous de l'information utile concernant des pratiques ou des phénomènes contribuant à la dégradation de la Qualité de l'Air Intérieur dans les Etablissements.



Personnel concerné :

Les agents d'entretien, ATSEM, ASEM, sociétés de services de nettoyage...

CONTEXTE :

Lors du nettoyage des salles, s'assurer que tous les acteurs mettent correctement en œuvre les points suivants.

LES BONNES PRATIQUES

- Veiller à ramasser quotidiennement les poubelles dans les pièces occupées,
- Privilégier un nettoyage humide des sols et du mobilier,
- Utiliser les produits d'entretien conformément aux instructions d'emploi (pas de mélange, pas de surdosage),
- Veiller à ranger l'ensemble des produits de nettoyage dans les locaux prévus à cet effet,
- Limiter l'utilisation de produits d'entretien différents,
- Limiter l'utilisation d'eau de javel à des cas spécifiques de désinfection (Ex : éradication de moisissures).

Stratégie d'aération :

- Aérer les pièces pendant et après les activités de nettoyage (de 5 à 10 minutes), en veillant à refermer les ouvrants extérieurs avant de quitter les lieux,
- Privilégier l'aération transversale (portes et fenêtres grandes ouvertes) ou en grand (battants des fenêtres entièrement ouverts) des pièces nettoyées.

ACTIVITE ENTRETIEN



UNE
DOCUMENTATION
DU CABINET
TRANSITIA

**FICHE BONNES PRATIQUES SUR LA QUALITE DE L'AIR
INTERIEUR DANS LES E.R.P.**

ACTIVITE ENTRETIEN

PLUS D'INFOS

Pour obtenir plus d'informations :

1. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/qualite-lair-interieur>
2. <https://www.ineris.fr/fr>